



OLB-CERT/FC-036940

OLB-CERT/COC-130601



PLANTATION ET AGROFORESTERIE : OPPORTUNITES POUR LE SETEUR PRIVE FORESTIER DANS LE BASSIN DU CONGO ET EN CÔTE D'IVOIRE

AGROFORESTERIE EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA SOCIETE TRANCHIVOIRE
28 – 10- 2020



Plan

1. Tranchivoire
2. Contexte
3. Objectifs
4. Mise en œuvre du projet initial
 - Superficie des parcelles reboisées de 2017-2019
 - Taux de survie des parcelles reboisées
 - Superficie des exploitations agricoles - coopérative SCOOPS-BAD
5. Leçons apprises
6. Mise à l'échelle du projet
7. Bénéfices du projet sur l'ensemble des acteurs
8. Risques du projet



TRANCHIVOIRE

- ✓ **Créée en 1986** par la famille GIOSTRA, la société Tranchivoire est **une entreprise d'exploitation, de transformation et commercialisation du bois.**
- ✓ **Leader dans le domaine de la certification** des entreprises forestières en Côte d'Ivoire notamment **OLB** (Origine Légale du Bois) par Bureau Veritas depuis 2013, la société Tranchivoire dispose d'un **service en charge de l'aménagement** qui planifie et exécute tous les projets de reboisement. Ce qui lui a permis d'innover dans le domaine de la reconstitution du couvert forestier et de glaner des prix d'excellence :
 - Pionnière des **reboisements agroforestiers** chez les industriels du bois
 - **Prix d'excellence du Président de la République en 2018** du meilleur acteur du reboisement en matière d'innovation agroforestière
 - **Prix d'excellence 2019 du meilleur acteur du reboisement au SARA** (Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales)
 - Introduction **d'arbres fruitiers** (Akpi) dans les exploitations agricoles pour la **lutte contre l'insécurité alimentaire**

Contexte

Depuis 1995, la société Tranchivoire a :

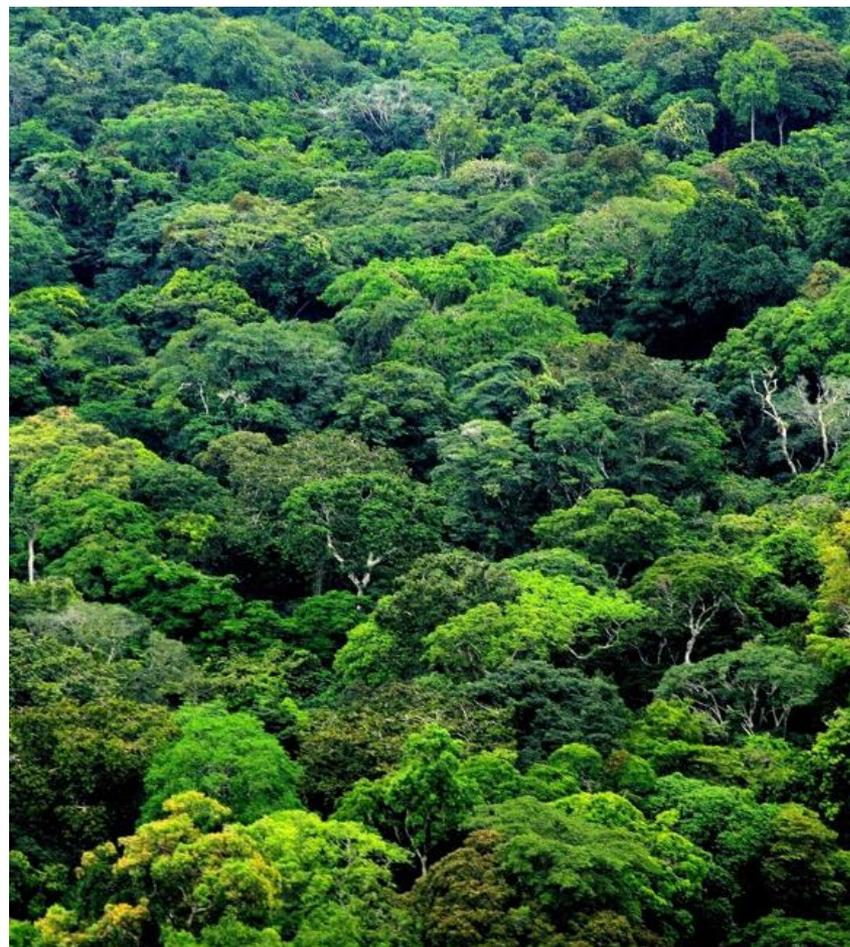
- Reboisé **4000 ha** de forêt suivant différentes méthodes (enrichissement, reboisement en plein, reboisement pur)
- soit environ **1 200 000 arbres** tant en milieu rural qu'en forêt classée qui devraient normalement constituer un approvisionnement de **20 ans** pour ses unités industrielles.

Pour résoudre la problématique de viabilisation de ces plantations et la durabilité du cacao à travers la politique zéro déforestation, elle a innové une nouvelle forme de **collaboration avec les entreprises cacaoyères** pour promouvoir le reboisement agroforestier par la mise en œuvre de projets pilotes dans ces périmètres forestiers.

OBJECTIFS

Le projet pilote mis en œuvre **depuis 2017** par la société Tranchivoire à travers l'agroforesterie vise à :

- ✓ Contribuer à la reconstitution nationale du couvert forestier avec une **densité définitive de 70 arbres/ha**
- ✓ Favoriser la production durable du cacao sans déforestation à travers la politique **zéro déforestation**
- ✓ Assurer la **résilience des écosystèmes et des populations face au changement climatique**
- ✓ Diversifier **les revenus des producteurs**
- ✓ Fournir **un gisement ligneux à la société Tranchivoire**



MISE EN ŒUVRE DU PROJET INITIAL

Dans le cadre de la réhabilitation **des vergers de cacaoyer peu productifs**, la société Tranchivoire a développé un schéma de **plantation qui intègre le bois d'œuvre** au cacaoyer dans les exploitations agricoles des **producteurs volontaires** appartenant à la **société coopérative certifiée SCOOPS-BAD d'Agboville** situé au sud de la Côte d'Ivoire.

La co-plantation se fait avec des **essences locales (Acajou, Framiré,...)** de concert avec les planteurs à une densité initiale *de 100 tiges/ha* pour atteindre une densité définitive de **70% arbres à la récolte**.

SUPERFICIE DES PARCELLES REBOISEES DE 2017-2019

Année	Superficie (ha)	Nbre de planteurs	Superficie moyenne reboisée /planteurs (ha)	Nbre d'arbres plantés	Essences plantées	Localités
2017	82	49	1,6	8 200	Acajou, Framiré, Cedrela, Fraké, Niangon	Aké-Douanier
2018	104	46	2,2	10 400	Acajou, Niangon, Framiré	Amengbeu
2019	110	48	2,3	11 000	Acajou, Niangon	Yadio
Total	296	143	2	29 600		

TAUX DE SURVIE DES PARCELLES REBOISEES

Selon l'étude réalisée par Eticwood (Elsa Sanial 2020), il ressort du tableau ci-dessous que le taux de survie moyen est d'environ 60% donc légèrement inférieur à l'objectif recherché par Tranchivoire de 70% à l'âge de la maturité des arbres. Cependant ce taux reste largement satisfaisant quant taux observé sur d'autres parcelles de 10% en Côte d'Ivoire. Néanmoins, il convient de considérer ces taux comme provisoires et des efforts de regarnissage et de remplacement doivent être faits dans les premières années et les années d'après après le départ de Tranchivoire afin de rechercher l'objectif escompté.

Année de plantation (Nbre de plantations)	Taux de survie minimum (%)	Taux de survie médian (%)	Taux de survie moyen et écart type déclaré en 2020 (%)	Taux de survie maximum (%)
2017 (25)	2	66	62 +/- 17.6	67
2018 (9)	40	70	67 +/- 25	70
2019 (50)	7	60	57 +/- 19	60

SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES RESTANTES A SATISFAIRE DE LA COOPERATIVE SCOOPS-BAD

Superficie reboisée (ha)	Nombre de producteurs ayant reçu le reboisement	Superficie restante à reboiser (ha)	Nombre de producteurs désireux restants à satisfaire
296	143	1 337	790
Superficie totale de la coopérative	1633		

Au vu des reboisements exécutés de 2017-2019, la superficie moyenne des reboisements réalisés par Tranchivoire est de 98 ha/an. Par conséquent pour couvrir les superficies restantes, il faudra beaucoup de temps (14 ans) par la société Tranchivoire et de s'orienter vers une autre coopérative.

Mais avec l'aide financière des partenaires au développement, il est encore possible de satisfaire ces planteurs en si peu de temps.

LEÇONS APPRIS

La mise en œuvre du projet et l'étude menée par Eticwood (2020) ont permis de relever les points suivants :

- Choisir de **concert avec les producteurs les essences locales**
- Sélectionner les producteurs sur proposition de la coopérative
- La co-plantation ne doit pas **augmenter le travail du planteur**
- Intégrer **des essences fruitières** comme l'Akpi (Ricinodendron heudelotii) avec les essences forestières et le cacaoyer afin d'augmenter le revenu du planteur et lutter contre **l'insécurité alimentaire**
- Fixer **un prix incitatif d'achat du bois au producteur** mais évolutif avec la loi de l'offre et de la demande
- Contribuer à la **sécurisation foncière** des plantations
- Planifier régulièrement la distribution des plants de remplacement de sorte à la faire coïncider avec la **saison de pluie**
- Mettre **en place un agent de suivi sur le terrain**
- Financer **régulièrement l'entretien des arbres** après le départ de Tranchivoire
- Travailler **avec des coopératives cacaoyères** sur proposition des sociétés cacaoyères et surtout celles engagées dans un programme de durabilité et de certification cacaoyère existante



LEÇONS APPRISES (suite)

Réalisation d'une étude de faisabilité par Elsa Sanial en 2020 et qui a fait des recommandations pertinentes dans le sens de l'amélioration du projet à sa mise à l'échelle. La prise en compte de toutes ces améliorations clefs de la pérennité des arbres comprenait la **mise en place d'un agent de suivi**, le **calage de la période de distribution des plants**, le **financement régulier des entretiens des arbres et des arbres de remplacement afin de maintenir la densité de 70 arbres/ha**, représente **un surcoût de 150% selon l'étude d'Elsa** que seule la société Tranchivoire ne peut supporter sans un appui financier des partenaires au développement.



MISE À L'ÉCHELLE DU PROJET



Vu l'engouement des producteurs et les besoins en amélioration du projet initial, sa mise à l'échelle nécessite des **investissements financiers complémentaires** à ceux de Tranchivoire et d'être soutenue par **les partenaires au développement** afin de couvrir en si peu de temps (5 ans avec une moyenne de 300 ha/an) les parcelles restantes et permettre à d'autres producteurs d'autres coopératives de bénéficier de cette innovation agroforestière cacaoyère. **Seule, son exécution par Tranchivoire s'exécuterait sur 14 ans.**

BENEFICES DU PROJET SUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Tranchivoire

- ✓ Augmentation de la densité de coupe par hectare (70 tiges/ha)
- ✓ Réalisation d'une économie d'échelle lors de l'exploitation

Producteurs

- ✓ Augmentation du revenu du producteur par la vente du crédit carbone
- ✓ Réalisation d'actions sociales au bénéfice des producteurs par la coopérative par le biais de la certification cacaoyère
- ✓ Limitation de conflit foncier

RISQUES DU PROJET

- ✓ Incertitude pour Tranchivoire sur le maintien et la densité recherchée des arbres à la révolution
- ✓ Reconversion des exploitations dû à la recherche des prix onéreux des matières premières
- ✓ Besoin en financements complémentaires à ceux de Tranchivoire



M. Songuilème SILUE

Responsable Aménagement forestier Tranchivoire

Cel : 00 225 07 52 55 62

Mail: amenagement@tranchivoire.com